

Communication municipale au Conseil communal N° 661 / 2022

Séance du 28 mars 2022

REPRISE DE L'ETABLISSEMENT CANTINETTA MEAL AU 1^{ER} MARS 2022

Le 28 février 2022, la *Cantinetta Meal* a définitivement fermé ses portes après plus de 7 ans d'activité. Il s'agit toutefois d'une cession de bail et non d'une fermeture effective. L'établissement a en effet été repris au 1^{er} mars 2022 par deux jeunes entrepreneurs de la région possédant déjà 3 établissements de renom à Lausanne.

Après quelques petits travaux de rafraîchissement, dont la rénovation de la terrasse, l'établissement rouvrira ses portes le 15 avril 2022. Rebaptisé pour l'occasion « *Villa Malfi* », en référence à la côte italienne amalfitaine, le lieu proposera une cuisine méditerranéenne mettant à l'honneur les produits italiens, mais également les produits locaux.

Un effort important devrait être mis sur l'univers et la décoration des lieux qui se voudront plus boisés, colorés et verdoyants rappelant ainsi l'atmosphère méditerranéenne.

Dans le cadre des discussions avec les repreneurs, la Municipalité a souhaité récupérer une grande partie des places de parc situées sur le parking à côté du restaurant. À l'avenir sur les 29 places actuelles, 5 resteront à disposition du restaurant et 24 places seront réaffectées en places publiques et payantes. Deux places équipées de bornes pour véhicules électriques seront également disponibles.

La Municipalité se réjouit de cette nouvelle collaboration qui permettra d'enrichir encore la diversité de l'offre culinaire sur le territoire communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic

Charles Monod

Le secrétaire

Patrick Csikos